

COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2014

Présents,

Le Maire :	Guy DEMOLIS
La secrétaire de mairie	Martine BRAND
L'adjoint en charge du scolaire :	Excusé
L'adjoint en charge de l'urbanisme	Sébastien PACCARD
L'adjoint en charge de la voirie et des réseaux	Serge CHAMOT
L'adjoint en charge de la gestion des bâtiments	Excusé

Présents : Mmes et MM. Serge RAGAZZONI, Dominique CARRIER, Sandrine BOCHET, Nathalie HENRY, Jean-Claude CHARTRES, Magali STEICHEN, Mickaël BAF COP, Rachel TERRY, Jocelyne BORNE

Excusé : M. Emmanuel TISSOT

Secrétaire de séance : M. Sébastien PACCARD

Le maire ouvre la séance à 19H30 en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants notamment les représentants du souvenir français qui souhaitent présenter leurs activités au conseil municipal.

INTERVENTION DES REPRESENTANTS DU SOUVENIR FRANCAIS

MM. Beauquis, Chamot et Thomasson présentent cette association patriotique qu'ils animent au niveau cantonal en lien avec les associations d'anciens combattants et retracent les différentes actions réalisées notamment celles concernant le devoir de mémoire en lien avec l'éducation nationale.

L'assemblée confirme son soutien à leur action et désigne Olivier CHAMOT, le correspondant défense, comme interlocuteur de l'association.

INTERCOMMUNALITE

Le maire se livre à un bref compte rendu d'activités de la communauté de communes et des très nombreuses réunions où sont notamment évoquées les réformes de l'urbanisme avec le projet de PLU Intercommunal et la nouvelle organisation territoriale avec une modification du périmètre de notre intercommunalité.

Les élections départementales qui se substituent aux cantonales auront lieu les 22 et 23 mars prochains avec en ce qui concerne le regroupement de tout ou partie des cantons de La Roche, Reignier et Cruseilles.

CHANTIERS EN COURS

Construction d'une cantine scolaire

M. Sébastien PACCARD fait le point sur l'évolution du chantier de construction de la cantine scolaire qui se situe au stade hors d'eau, hors d'air. Il confirme que les délais d'exécution sont conformes aux prévisions et l'ouverture sera effectuée pour la rentrée de septembre 2015.

Un groupe de travail est en œuvre pour faire le choix de l'équipement et du type de service (self).

Il indique également que le Conseil Général a décidé l'attribution d'une subvention de 50.000 euros.

Construction de Logements à loyer modéré (Le Côteau de Menthonay)

MM. PACCARD et CHAMOT font le point sur l'évolution du chantier de la SA Mont-Blanc et indiquent que la pose de la toiture est programmée courant mars. Ils confirment que la livraison de ce programme est prévue pour la fin de l'année 2015.

Afin de tenir compte des impératifs engendrés par la surprofondeur liée au terrassement, la SA Mont-Blanc propose de réaliser 2 logements supplémentaires au niveau inférieur sur la façade ouest ce qui engendre un avenant au bail emphytéotique pour la création de 14 logements au lieu de 12.

Renouvellement du réseau d'eau potable

M. CHAMOT fait le point sur l'évolution du chantier dont la tranche ferme des Petits Pierres à La Reculaz est terminée et la tranche conditionnelle de Tracafond en cours d'achèvement.

Il souligne une nouvelle fois la qualité des entreprises (MITHIEUX et GAL) ainsi que l'excellente collaboration avec le Bureau d'Etudes (HBI) et les services techniques de la CCPC.

Il est rappelé le montant (732.561,27 € HT) de cette réalisation entièrement portée par

l'intercommunalité et co-financé par l'agence de l'eau et le SMDEA.

DECHETS

M. le maire fait le point sur la poursuite de l'enfouissement du parc de containers à ordures ménagères et tri-sélectif avec les réalisations opérées dernièrement sur les hameaux de Margolliets, de l'Allée des Margolliets, de Chez Péguin, Sac de Vin et La Reculaz.

Des tractations sont en cours pour installer un deuxième container sur La Rippaz. Il est confirmé la volonté de la CCPC de regrouper totalement la collecte des ordures ménagères dans des containers enterrés d'une capacité d'accueil d'une vingtaine de logements.

VOIRIE COMMUNALE

M. CHAMOT indique que suite aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, il s'avère nécessaire de prévoir le renouvellement des couches de surface de la Route des Bornes, de Chez Péguin et Tracafond.

Concernant le haut de la Route des Bornes (Hameau de La Reculaz), il est précisé que le chantier est en cours de réalisation par l'entreprise Aravis Enrobage, adjudicataire du marché d'enrobage dans le cadre des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable.

VOIRIE RURALE

M. CHAMOT et le maire font également le point sur un important programme d'entretien et de réfection par le cantonnier et l'entreprise BEBERT-VERT de nombreux chemins ruraux fortement endommagés par les intempéries et les dégradations récurrentes engendrées par les gros véhicules à moteur dont le gabarit est disproportionné par rapport à la chaussée.

VOIRIE DEPARTEMENTALE

M. le maire indique que l'important chantier de recalibrage de la RD27 des Petits Pierres aux limites de Groisy et d'Evires a été attribué par le Conseil Général à l'entreprise BENEDETTI.

Des travaux de préparation sont en cours notamment le déboisement et le déplacement de l'oratoire de St François.

Dans un souci de limiter les transports, il a été décidé de réaliser la zone de remblai en aval de la Côte Péguin en bordure de la RD27.

Concernant la traversée au niveau de l'Auberge et du Garage des Bornes, il est proposé :

- de renforcer l'éclairage public par la pose de quelques candélabres,
- d'aménager un arrêt de bus pour les transports scolaires ainsi que des places de parking,
- de créer une plateforme pour les ordures ménagères et le tri sélectif.

Concernant l'intersection entre la RD27 et la Route des Bornes, le conseil municipal souhaite que le projet soit amélioré pour mieux sécuriser cette intersection.

Un groupe de travail constitué du maire, de MM. CHAMOT et PACCARD, de Mme STEICHEN est chargé de suivre et de faire évoluer le projet.

ENERGIE

L'assemblée est informée que le SYANE envisage de réaliser des travaux pour l'accès au très haut débit sur le territoire intercommunal.

Une réunion d'information est prévue au siège de la CCPC le 19 janvier 2015.

Mickaël BAF COP, Sandrine BOCHET et Serge RAGAZZONI y prendront part.

Il est proposé de relancer le SYANE et ERDF pour envisager la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques et la fiabilité du réseau moyenne

tension (par ERDF).

ENVIRONNEMENT

Salève et Plateau des Bornes

M. BAF COP, Mme HENRY et M. TISSOT font le point sur les réunions, les projets du Syndicat Mixte du Salève et du Plateau des Bornes.

Mickaël BAF COP va relancer les décideurs du SMS pour qu'ils prennent sérieusement en main le balisage et l'interconnexion avec le Salève de nos chemins de randonnées.

Le conseil municipal confirme son accord sur le programme d'actions 2015-2016 de préservation et de valorisation du Plateau des Bornes proposé par le conservatoire des espaces naturels pour un montant de 102.282 euros qui sera largement financé par l'agence de l'eau et le conseil général, la Commune participant à hauteur de 12.452 euros.

Le maire précise qu'il sera attentif à ce que soient réalisés en priorité les aménagements sur le site de Mouille Marin (panneau d'informations et prolongement des barrières de sécurité).

Plan de prévention et de gestion des déchets du BTP

Le conseil municipal est informé qu'une enquête publique sera ouverte du 26 décembre 2014 au 16 février 2015.

URBANISME

L'adjoint à l'urbanisme, Sébastien PACCARD, présente les dossiers en cours :

Permis de construire

- M. BARALY Arnaud pour l'extension d'une habitation existante à la Reculaz- 1400 Route des Bornes
- M. LAMAUD Olivier et Mme DECOUX Delphine pour la construction d'une maison individuelle à La Rippaz
- M. CHAMOT Gérard, Permis modificatif pour la construction de 3 garages supplémentaires à La Côte
- M. Mme BOISSEAU Thomas pour la construction d'une maison individuelle au Murger
- SA MONT-BLANC, permis modificatif du «Côteau de Menthonay» pour la création de 2 logements supplémentaires au niveau inférieur façade ouest.

Permis d'aménager

- MM. DURET Michel et Bernard pour la création d'un lotissement de 5 lots à usage d'habitation à La Rippaz

Révision du POS de Villy-le-Bouveret

L'assemblée est informée que la mairie de Villy-le-Bouveret envisage de lancer la révision de son document d'urbanisme et consulte les communes limitrophes.

Le maire, Guy DEMOLIS ou, en son absence, l'adjoint à l'urbanisme, Sébastien PACCARD accepte de prendre part au groupe de travail.

Assainissement autonome

Il est confirmé que la convention d'assistance avec le Cabinet Nicot a été renouvelée et que la mise en place du contrôle des installations s'exerce sur toutes les opérations nécessitant une autorisation d'urbanisme ou un diagnostic lié à une revente.

La commune peut également faire appel à ce cabinet en cas de défaillance manifeste.

DIVERS

Communication

Sandrine BOCHET indique qu'elle travaille sur la réalisation d'un bulletin d'infos annuel et sollicite les bonnes volontés pour s'associer au comité de rédaction.

Photocopieur

Sandrine BOCHET présente une analyse détaillée du contrat de maintenance du photocopieur et une nouvelle proposition commerciale de XEROX. Il est décidé de ne pas donner suite pour l'instant.

Personnel communal

Christine SUBLET étant en arrêt de travail jusqu'à la fin janvier 2015, il est décidé de faire appel temporairement aux services de Béatrice BAUD pour le nettoyage des bâtiments communaux.

Appartement du presbytère

Nelly THEUNISSEN ayant déménagé, l'appartement de type studio est disponible à la location ; l'Auberge des Bornes semble intéressée pour son personnel.

Cérémonie et fêtes

11 novembre

L'assemblée unanime fait part de sa satisfaction quant au déroulement de la cérémonie du 11 novembre et du vin d'honneur qui a suivi ainsi que du repas des aînés qui s'est déroulé à la salle polyvalente. Les 115 convives ont pu apprécier l'excellente prestation du traiteur local. Le budget de cette journée s'est élevé à 2250 euros.

Cérémonie des vœux du maire

Face au succès des vœux de 2014, il est proposé de reconduire la même formule pour 2015 en faisant appel au traiteur local mais en limitant le budget. La date est fixée au vendredi 23 janvier.

Recensement de la population

Le conseil municipal est informé des chiffres publiés par l'INSEE concernant le recensement de la population de notre commune :

- | | |
|---|------|
| - Population totale | 1017 |
| - Nombre de logements | 365 |
| - Nombres de personnes travaillant sur Suisse | 299 |

La séance est levée à 23 H. 30

Secrétaire de séance

Le Maire

Sébastien PACCARD

Guy DEMOLIS